



BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 219

Octobre-Novembre-Décembre 2023

La sépulture du Christ, modèle de sépulture chrétienne

Chaque année la sainte Eglise nous invite à visiter les cimetières au moment de la Toussaint (1^{er} novembre) et du Jour des Morts (2 novembre). Elle accorde l'indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous les fidèles qui visitent les cimetières du 1^{er} au 08 novembre. S'il remplit bien les conditions de ces visites indulgenciées (cf. le premier encadré), tout fidèle peut ainsi délivrer huit âmes du purgatoire au cours de cette période.

La prière pour nos défunts s'impose à nous tous. Ne sommes-nous pas héritiers de nos pères et de nos mères qui nous ont transmis la foi ? Pour nous ce n'est que justice que de prier pour eux. Ils ont donné, et nous les abandonnons ? A Dieu ne plaise. Nous prions pour que, s'ils

sont au purgatoire, le bon Dieu accélère leur purification et abrège

leurs souffrances. C'est-à-dire qu'il les prenne le plus vite possible avec Lui dans son Royaume. Mais nous pouvons aussi les prier, afin qu'ils intercèdent pour nous, comme peuvent le faire les saints du ciel et aussi les saintes âmes du purgatoire.



La sainte Face, inscrite à tout jamais pour notre consolation sur le saint Linceul de Turin.

Tout en priant, nous veillons à l'entretien des sépultures, et à leur embellissement. Jusque dans nos cimetières la croix a tendance à s'effacer. Ne laissons pas faire. Entretien des tombes, c'est une marque d'amour et d'honneur, bien juste pour ces êtres chers qui furent la demeure du Saint-Esprit par la grâce de leur baptême et qui reposent désormais ici au cimetière (dortoir) dans l'attente de la résurrection, au dernier Jour.

L'Eglise bénissait l'enceinte du cimetière, et elle bénit toujours les tom-

SOMMAIRE

Pages 1 à 3 - Éditorial
par l'abbé Bruno LAJOINIE

Pages 5 - Nos cimetières sont-ils bénits ?
par l'abbé Bertrand LUNDI

Pages 6 à 7 - La très sainte Vierge et le sens de la Messe traditionnelle - 2^{ème} partie
par l'abbé Bertrand LUNDI

Page 9 - Samedi 30 septembre, notre pèlerinage à Lisieux
par l'abbé Bruno LAJOINIE

bes bien sûr (cf. le deuxième encadré). Ainsi le cimetière n'est-il pas un lieu hanté, mais habité par les anges. On s'y sent bien. Bien des villages de Normandie ont conservé leur cimetière autour de l'Église, et c'est très heureux. Ne célèbre-t-on pas dans l'église le saint Sacrifice pour les vivants et pour les morts ? Ce sacrifice est le mémorial de la passion, de la mort, et de la résurrection du Seigneur, auxquelles tous les chrétiens veulent prendre leur part, pour le salut de leurs âmes. Que les tombes soient à proximité de l'autel exprime magnifiquement cette incorporation au Christ et, par le fait-même, l'espérance du ciel.

Il est important de soigner les sépultures de nos défunts. Dans la *Somme théologique*, Saint Thomas d'Aquin consacre une question entière à la sépulture du Christ (IIIa, Q. 51). On comprend mieux en lisant notamment son deuxième article (le Christ fut-il convenablement enseveli ?) comment les chrétiens comprennent l'ensevelissement de leurs défunts, et de quoi ils s'inspirent, sans nécessairement le savoir précisément. Alors justement, au moment de retourner dans les cimetières, quoi de mieux pour s'inspirer que de considérer comment le Christ a été honoré dans sa sépulture ?

Voici donc l'essentiel de l'article de Saint Thomas.

La sépulture du Christ devait être glorieuse, ainsi qu'Israël l'avait annoncé, en 11, 10. Et elle le fut donc.

Saint Thomas donne trois raisons. 1° - Elle le fut d'abord pour confirmer la foi en sa mort et en sa résurrection, 2° - ensuite,

pour louer la piété de ceux qui l'ont enseveli avec soin et honneur, 3° - et enfin, pour instruire ceux qui sont ensevelis avec le Christ dans la mort. On comprend ici que la sépulture du Christ est le modèle de la sépulture du chrétien.

Il est étonnant de penser que le Christ a voulu mourir de la



Souvenir de notre pèlerinage à Pontmain, le 11 décembre 2021. Au cimetière de Pontmain, devant la tombe des petits voyants, comme ici celle du petit Eugène Barbedette, nous nous sentions en famille. Et nous avons prié pour les défunts bien sûr, mais nous les avons aussi priés.

mort la plus infâme mais qu'une sépulture honorable lui a été réservée par de hauts personnages. Mais voilà, justement, cette sépulture magnifique rend honneur à la vertu du Christ mourant, et ce contre l'intention de ses meurtriers. La sépulture de Jésus préfigure ainsi la dévotion de tous les chrétiens qui serviraient le Christ mort.

Il est étonnant aussi de penser que Nicodème ait apporté pour la sépulture de Jésus un mélange très coûteux de myrrhe et d'aloès (cf. S. Jean, 19, 39) alors que l'onction coûteuse de Béthanie avait déjà été effectuée quelque temps auparavant par Marie Madeleine (cf. Marc, 14, 8). Mais voilà, c'était l'usage des Juifs d'oindre d'aromates divers les corps des morts afin de les conserver plus longtemps. L'excès en ces matières est possible, admet S. Augustin, mais quand il s'agit d'une personne divine ou d'un prophète, ce n'est pas le cas, et c'est le signe d'un grand honneur.

D'un côté la sépulture de Jésus fut toute simple, car Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de Jésus dans un linceul propre (S. Matthieu, 27, 59) et non dans les matériaux précieux comme la soie ou les pierres précieuses, comme l'observe S. Jérôme. Mais d'un autre côté, la sépulture du Christ fut fastueuse, puisqu'on a utilisé des aromates de grand prix. Mais n'allait-il pas de soi de veiller à garder le corps de Jésus de toute corruption ? D'où l'usage de myrrhe et d'aloès. Utiliser des remèdes coûteux pour conserver notre corps est bien sûr permis ! Si le corps du Christ a été ainsi enveloppé dans le linceul, ce fut par décence, et en de telles circonstances, il

faut nous contenter de choses simples. Au sens mystique, S. Jérôme précise : « celui-là enveloppe Jésus dans un linceul propre, qui le reçoit dans un cœur pur ». D'où l'usage liturgique de « célébrer le sacrifice de l'autel non pas sur les linges de soie ou de couleur, mais sur les linges de lin, comme le corps du Christ avait été enseveli dans un linceul blanc » (S. Bède le



Dernière station du chemin de Croix, sur la colline des Espélugues à Lourdes

Vénéérable).

Tout ce qui se trouve dans la sainte Ecriture, surtout en ce qui concerne le Christ, est écrit pour notre instruction dit S. Paul aux Romains (15, 4). Mais alors quel enseignement tirer des précisions évangéliques selon lesquelles Jésus a été enseveli dans un jardin, dans un sépulcre étranger, tout neuf, et taillé dans le roc ? Eh ! bien d'abord si Jésus a été enseveli dans un jardin, c'est pour signifier que par sa mort et sa sépulture nous sommes libérés de la mort que nous avons encourue par le péché d'Adam dans le jardin du Paradis. Le tombeau étranger signale que le Sauveur est mort pour le salut des autres (S. Augustin). Mais par là aussi on peut mesurer le degré de pauvreté accepté pour nous par le Christ. Pendant sa vie terrestre, Il n'a jamais été propriétaire de quoi que ce soit. Et, après sa mort, Il est enfermé dans le tombeau d'un étranger, sans même aucun vêtement, et Il est couvert par Joseph. Le tombeau était neuf, pas de cadavres dans ce tombeau, en quoi le doute sur sa résurrection au matin de Pâques ne sera pas possible, puisqu'on ne pourra pas le confondre avec un

autre (S. Jérôme). Le tombeau neuf, dans lequel personne n'avait été mis, rappelle aussi le sein virginal de la sainte Vierge Marie (S. Jérôme encore !). Autre symbolisme aperçu par S. Thomas : par la sépulture toute neuve et toute belle, du Christ, nous sommes renouvelés, la mort et la corruption étant détruites.

Le tombeau de Jésus fut taillé dans le roc, on n'a donc pas pu démonter les murs pour enlever le corps de Jésus pour faire croire ensuite à sa résurrection. La grande pierre qui fut roulée devant le sépulcre prouvait que le sépulcre n'aurait pu être violé sans l'aide de plusieurs hommes (S. Jérôme). De même le Christ ne fut pas enseveli en terre, et personne ne put prétendre qu'on était venu le déterrer pour faire croire en sa résurrection (S. Augustin). Au sens mystique, S. Hiltaire ajoute : le roc signale que par la doctrine des Apôtres le Christ est introduit dans le cœur dur des Gentils, entamé par la prédication, cœur non taillé jusqu'ici, et neuf, jadis impénétrable à la crainte de Dieu. Et parce que rien sauf Lui ne doit plus pénétrer dans notre cœur, une pierre est roulée devant l'entrée.

S. Thomas conclut avec Origène : Joseph d'Arimathe enveloppa le Corps du Christ dans un linceul blanc, le déposa dans un sépulcre neuf et roula une grande pierre, car tout ce qui touche au Corps du Christ est pur, nouveau et aussi très grand.

Voilà chers fidèles bien de quoi méditer lors de notre prochaine visite au cimetière, de quoi aussi nous aider à retrouver le sacré qui s'y trouve, à l'honorer, et à nous y renouveler. ■

abbé Bruno LAJOINIE

Contactez les prêtres

Vous pouvez bien sûr joindre les abbés pour prendre rendez-vous, ou en cas d'urgence, ou pour des communications très courtes qui concernent la bonne marche de l'ensemble.

Abbé Lajoinie : 06 58 74 02 02

Abbé Lundi : 06 13 75 78 12

Adresse mail : 76p.rouen@fsspx.fr



Vue de Rouen depuis le cimetière Monumental.

Indulgences plénières

Voici les conditions pour obtenir une indulgence plénière :

- **Accomplir l'œuvre prescrite** en étant détaché de tout péché, même véniel.

Du 1^{er} au 08 novembre, il faut visiter un cimetière en priant pour les défunts même mentalement. Il n'y a pas de prière indiquée.

Le 02 novembre, visite d'une église ou d'un oratoire en y récitant le Pater et le Credo.

- **Se confesser** quelques jours avant ou après l'accomplissement de l'œuvre prescrite.
- **Faire la communion eucharistique**, si possible le jour même.
- **Prier aux intentions du Souverain pontife** le jour même (Pater et Ave, ou toute autre prière).

S'il manque l'une des conditions, l'indulgence ne sera que partielle. ■

abbé Bruno LAJOINIE

Offrandes ou honoraires de messes

Les montants indicatifs pour les offrandes de messes s'établissent comme suit depuis le 1^{er} janvier 2021 :

- 18€ pour une messe
- 180€ pour une neuvaine
- 720€ pour un trentain

Les honoraires sont à adresser au prêtre qui célèbre les messes, et non pas au prieuré. Pour nous aider, laissez-nous votre intention sous enveloppe avec vos coordonnées téléphoniques. S'il y a lieu, libellez votre chèque à l'ordre du prêtre.

Nos cimetières publics sont-ils bénits ?



Dans les catacombes romaines

Le cimetière est un *dortoir*, c'est ce que nous dit l'étymologie du mot. En ce lieu nous enterrons les corps des défunts dans l'attente de la résurrection. L'Église a voulu très tôt des lieux de sépulture qui lui soient propres, car les corps des chrétiens ont été sanctifiés par la grâce, et on ne saurait les enterrer au côté des païens. Ces lieux de sépulture furent aussi des lieux de culte et donc des lieux sacrés. Tant les catacombes servirent de premières églises, tant les églises servirent de sépulture. Les premiers autels furent des tombeaux de martyrs. Aujourd'hui en France, il n'est plus possible de se faire enterrer dans une église (sauf permission du ministère de l'Intérieur). Tout bon chrétien veut se faire enterrer au plus près du Bon Dieu et de ses saints, c'est pourquoi les cimetières d'autrefois étaient installés autour des églises. Ceux qui n'étaient pas catholiques ou qui avaient été privés de sépulture chrétienne, n'étaient pas admis dans ces cimetières. En France, deux événements ont changé la donne. D'abord le décret du 12

juin 1804 qui interdit les inhumations dans les églises et en ville. De nouveaux cimetières sont créés, si possible loin du centre-ville, et on y transfère les anciens. Ensuite les spoliations successives des biens de l'Église jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État en 1905 ont rendu tous les cimetières aconfessionnels. Ils ont été placés sous la responsabilité exclusive du maire. Seuls les cimetières privés peuvent être

confessionnels.

Aujourd'hui donc nos cimetières publics ne sont plus « terre chrétienne », et ne sont plus bénits. En revanche, ils restent une terre de deuil et de recueillement, et le silence religieux reste de rigueur ! Pour ce qui est des sépultures chrétiennes, seule la tombe est bénite. ■

abbé Bertrand LUNDI



La très sainte Vierge et le sens de la Messe traditionnelle (2^{ème} partie)

« Stabat Mater dolorosa,
juxta crucem lacrimosa,
dum pendeat Filius » *De-*
bout, la Mère des douleurs,
près de la croix était en lar-
mes, quand son Fils pendait
au bois...

Nous voyons là, au Calvaire, sur cette image, l'archétype du saint sacrifice de la messe, un sacrifice sanglant cette fois-ci, ultime, mais qui donne la vie, qui vivifie. Par la Passion du Fils de Dieu, prêtre et victime, notre âme est guérie, et par son sang notre âme est lavée de ses péchés.

Saint Jean l'évangéliste, précise dans deux versets de son évangile, qu'un petit groupe suivait Notre-Seigneur jusqu'au Golgotha. Comme vous le savez, ce petit groupe s'approche, et Notre-Dame, saint Jean et sainte Marie Madeleine arrivent au pied de la croix. « Jésus ayant vu sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : "Femme, voilà votre fils". Ensuite il dit au disciple : "Voilà votre mère". Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui » (Jn, 19 ; 25-27). Une première chose que nous pouvons noter, c'est que ni le nom de Marie, ni celui de l'apôtre ne sont donnés, mais seulement « Femme » et « le disciple qu'il aimait », comme s'ils étaient voilés en présence du mystère, pris dans ce mystère, cachés dans le Christ, pour reprendre les mots de saint Paul qui nous dit : « Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Col. 3 ; 3). Autre précision, le récit évangélique mentionne qu'ils se tiennent debout au pied de la Croix. Il ne faudrait pas en conclure que nous devons rester



La Crucifixion de Van Dyck (Louvre)

debout pendant toute la messe afin d'imiter Notre-Dame et saint Jean, car si la messe est de fait le renouvellement du sacrifice de la croix, c'est un renouvellement sacramentel non sanglant ; nous n'avons pas à copier l'attitude physique de Notre-Dame et de saint Jean, mais leurs dispositions intérieures ; quoique dans les liturgies orientales les fidèles restent plutôt debout... Mais au Golgotha, la position debout signifie l'attention, l'adhésion totale à la réalité présente. La Vierge Marie et Jean « assistent » au sacrifice de Notre Seigneur. Ils le font non par leurs paroles, leurs chants ou mouvements, mais par leur simple présence, corps et âme. Nous y voyons la forme *platonique* de la « participation active » qui signifie véritablement entrer dans le mystère, d'une manière qui n'est pas premièrement extérieure ou physique, mais intérieure, spirituelle. Non pas bien

sûr qu'il ne devrait y avoir aucun chant, parole ou mouvement, mais cela nous montre quand même que notre manière d'assister à la messe doit s'inspirer, dans son principe, de cette contemplation mariale et johannique. Et tous les signes visibles et audibles utilisés dans la liturgie, ainsi que tous les mouvements liturgiques qui les accompagnent, doivent être au service de cette adoration de l'Agneau par Marie et Jean. Quand saint Luc nous dit que « Marie gardait toutes ces choses dans son cœur », il nous donne là le secret de Notre-Dame quant à sa participation inégalable aux mystères du Christ. Elle nous le dit d'ailleurs : « Mon âme exalte

le Seigneur, et mon esprit exulte en Dieu mon Sauveur ! » Comme pour souligner que sa prière est toute intérieure, cachée dans la profondeur de son âme. Mais, débordante, elle jaillit dans le Magnificat.

Le récit de saint Jean, témoigne de l'unité d'âme entre Notre-Seigneur et sa Mère. Pour autant nous saisissons bien la différence entre l'agent principal, le Christ, Grand Prêtre éternel, et les membres de son corps, Marie et Jean. Eux aussi offrent l'Agneau sans tache, mais pas de la même manière que Lui, qui offre sa propre personne, en agonie sur le gibet. Saint Jean est prêtre, mais ce soir-là, il ne célèbre pas, *il assiste au chœur*, selon l'expression des cérémoniaires. La Vierge Marie n'est pas prêtre, mais elle est la reine des prêtres ; elle est supérieure aux prêtres mais pourtant elle ne s'attribue pas ce don

que le Christ a fait aux apôtres et à ceux qu'Il s'est choisi après eux, et qui continueront d'agir en son nom, *in persona Christi*. Au début, la Vierge Marie a reçu Jésus du Père éternel, mais après l'institution de l'Eucharistie, elle Le recevra des mains de l'apôtre saint Jean, jusqu'à son Assomption. En ce soir du Vendredi saint elle n'intervient pas dans l'acte sacerdotal de son Fils. Ce soir-là au calvaire, le trio Jésus, Marie et Jean, est la vie liturgique de l'Église dans sa forme première, source pérenne. Nous y voyons le *Mysterium fidei*, le mystère du sacrifice, le don de charité et la continuité. Toute la justesse du rite traditionnel de l'Église tient en ce

qu'il est la parfaite réplique sacramentelle du Calvaire. Et tout ce qui est contestable dans la pratique moderne trouve ici, au pied de la Croix son remède, amer, mais salubre.

Au Calvaire, il est probable qu'il y ait eu un bruit de fond, un brouhaha continu : les conversations des légionnaires, jetant les dés pour savoir qui aurait la tunique du Crucifié ; les injures des passants, les moqueries des scribes et des pharisiens... Mais pourtant, quand nous lisons les récits évangéliques de la Passion, on a comme une impression de calme étrange, de silence enveloppant le Golgotha, comme la nuée

enveloppait le Mont Sinaï. Quand Notre-Seigneur parle du haut de la croix, Il surplombe ce silence solennel. Cela nous fait penser à l'environnement d'une messe basse, avec cette immobilité silencieuse et solennelle du rite traditionnel, qui nous force à l'attention : « O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte » (Vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez) *Lamentations*. 1 ; 12. Nous pouvons être sûrs qu'il n'y avait pas beaucoup de bavardages et d'animations pastorales au pied de la Croix... C'est toujours déroutant de voir certaines personnes s'affairer, comme des *Marthe* de bonne volonté, juste avant, voire pendant la messe, avec tout le manque de recueillement, toutes les distractions et la confusion des rôles que cela suppose. C'est certainement une caractéristique de la liturgie moderne dans les paroisses actuelles. Ces paroisses sont privées du rite traditionnel, de sa structure et de sa spiritualité, de tout ce qui donne au silence d'une église son épaisseur et sa signification. Alors on abandonne le silence. Dieu nous parle pourtant, Il ne cesse de nous parler (cf. *L'Imitation de J-C*, III, 3) et nous ne pouvons l'écouter que dans le silence, un silence intérieur et extérieur. Notre époque n'est pas portée au recueillement. On a l'impression que nos contemporains sont incapables de se détacher, plutôt de se déconnecter, du flux continu des réseaux et des media. Il est alors donc d'autant plus urgent et nécessaire de cultiver le silence et d'en apprendre la valeur. « Redécouvrir le caractère central de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église veut dire redécouvrir le sens du recueillement et de la paix intérieure. La grande tradition patristique nous enseigne que les mystères du Christ sont liés au silence ; par lui seul, la Parole peut faire en nous sa demeure, comme chez Marie, qui est inséparablement la femme de la Parole et du silence » (Exh. *Verbum Domini*). La liturgie faci-



La Messe de saint Grégoire le Grand XVe (Louvre)

lite cette attitude de recueillement et d'écoute véritable. « Verbo crescente, verba deficiunt ». Quand le Verbe de Dieu augmente, les paroles de l'homme manquent (S. Augustin). Certes, on peut toujours rajouter artificiellement des moments de silence au rite moderne, mais la différence avec la messe traditionnelle, c'est justement que cette dernière porte en elle ce pieux silence qu'il y avait au pied de la Croix. Silence de Marie Madeleine. Le vrai silence liturgique n'est pas une pause entre deux modules, mais il survient alors que le ministre agit silencieusement ou à voix basse. Il y a une véritable action à laquelle les fidèles s'unissent, s'accrochant ainsi au bord

de la chasuble comme le fait l'acolyte ou le diacre au moment de la consécration.

Ce que nous appelons *silence* dans notre rite est en fin de compte la prière silencieuse du prêtre, adressée à Dieu. C'est un silence rituel, plein de sens, au contraire d'un silence tibétain par exemple, qui n'est que vacuité et non-être. Quelle différence entre la méditation bouddhiste et la contemplation chrétienne ! Les deux se font en silence, mais le silence n'est pas le même... Il y a des silences de mort et des silences de vie.

Nous qui avons la grande grâce d'assister à la messe traditionnelle, ce rite millénaire de

notre sainte Mère l'Église, mettons-nous à l'école de Notre-Dame pour comprendre toujours plus les trésors cachés que notre Père du Ciel veut nous donner. En assistant à la sainte messe, sachons prendre exemple sur Notre-Dame et saint Jean au pied de la Croix, car nous assistons au même sacrifice. Soyons unis, corps et âme, à Notre-Seigneur par la prière, dans le silence et la parole. Pensons aussi à respecter le recueillement des autres, avant et pendant la messe. Nos messes n'en seront que plus sanctifiantes ! ■

abbé Bertrand LUNDI

Confrérie pour la délivrance des âmes délaissées du purgatoire

L'objectif de la « Confrérie des Âmes Bénites » est très simple : promouvoir et canaliser la dévotion aux âmes du purgatoire, en acquérant des obligations très faciles à faire, pour former une communauté de prières pour les âmes bénites, en particulier pour :

- Nos familles
- Les prêtres, religieux et religieuses
- Les âmes « perdues »

Sans oublier que la promesse est faite à Dieu, à nos âmes et à notre conscience ! (il est évident que si on est en voyage, on n'a pas les prières sur nous, et pas Internet pour les voir sur ce site, ce n'est pas grave. Par contre, si vous savez positivement que vous ne pouvez ou voulez plus appartenir à la confrérie, faites-le savoir). Souvenez-vous que le retour est au centuple ! Il faut savoir que les prières faites pour une âme qui se trouve déjà au Paradis, seront toujours appliquées à une âme

choisie de Dieu. Dans le malheureux cas d'une prière pour une âme damnée, les prières profitent à l'émetteur.

Statut

Article 1^o : Chaque membre de cette Confrérie fait la promesse de :

1.1. Réciter, pendant le mois de Novembre, trois neuvaines aux intentions des âmes « perdues ».

1.2. Réciter, chaque jour du mois de Mai, une dizaine du chapelet pour la délivrance des prêtres, religieux et religieuses du purgatoire.

1.3. Réciter chaque lundi les litanies pour les âmes du purgatoire.

1.4. Réciter chaque jour (sauf pendant les mois de mai et novembre) la prière « pour chaque jour de la semaine » :

Je Vous offre, ô mon Dieu, tout ce que j'ai fait ou ferai et tout ce que j'ai obtenu ou obtiendrai, aujourd'hui de mérites devant Vous, pour le soulagement des

âmes du purgatoire, particulièrement aux intentions de ce jour.

1.5. Réciter chaque jour la prière à Notre Dame auxiliatrice des âmes du purgatoire :

« Ô *GLORIEUSE* Vierge Marie, nous croyons que Dieu vous a donné toutes grâces pour adoucir les peines des âmes du purgatoire et même pour les délivrer, c'est pourquoi nous nous tournons vers vous avec confiance.

Ô *VIERGE* Marie, c'est à la porte de votre Cœur maternel que nous venons frapper. Voyez les peines immenses qu'endurent les âmes plongées dans le feu purificateur, voyez les tourments des âmes privées de la jouissance de Dieu qu'elles ont entrevu un court instant, voyez leur impuissance à se procurer le moindre soulagement, voyez leur résignation et leur soumission à la justice divine.

Ô *MÈRE* de miséricorde, nous vous en supplions, visitez les

pauvres âmes et apportez-leur réconfort, soulagement et consolation.

Ô **VIERGE** puissante, vous dont les mérites sont immenses,

abrégez le temps de leur expiation.

Ô **REINE** du ciel, nous osons enfin vous demander de délivrer le plus d'âmes possible, lors de chacune de vos visites.

Ô **MÈRE** de bonté, nous vous prions plus particulièrement pour les âmes délaissées du purgatoire.

Ainsi soit-il

Lettre d'approbation du Supérieur Général

« Cher Monsieur l'Abbé, »

« Je ne peux que vous féliciter de tout cœur pour l'initiative de fonder la Confrérie pour la délivrance de âmes délaissées du purgatoire, et j'approuve parfaitement les statuts que vous m'avez soumis pour examen. »

« Cette œuvre de charité toute désintéressée, de miséricorde la plus pure, sera un moyen puissant de

glorifier Dieu dans ses grâces dispensées à travers son Église rédemptrice, et de louer sans cesse Notre Seigneur Jésus-Christ pour les bienfaits de son Sacrifice de la croix continué sur nos autels. Que donc la Très Sainte Vierge vous aide à étendre largement cette Confrérie, et que toutes les âmes délivrées, dans le combat pour l'église aujourd'hui, nous soient des intercesseurs puissants auprès

du Trône de la Grâce ! »

« *Requiem aeternam dona eis Domine et lux perpetua luceat eis.* »

Rickenbach, le 10 janvier
1987.

Ab Franz SCHMITBERGER,
Supérieur Général



Prière à Notre-Dame de Montligeon pour les âmes du purgatoire

O glorieuse Vierge Marie, ayez pitié des saintes âmes retenues pour un temps de purification, loin de Dieu et de Vous leur Mère toute miséricordieuse ; brisez leurs chaînes et délivrez-les de l'abîme où elles gémissent, aspirant à la patrie céleste et soupirant vers le moment heureux de leur union définitive avec Dieu si ardemment désiré par leur cœur. Prenez surtout en pitié les âmes les plus délaissées.

Nous vous prions pour elles tout spécialement. O Mère de bonté, daignez agréer nos vœux et les combler.

Nous vous en supplions, Marie, réunissez-nous tous au ciel, auprès de Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

← Notre-Dame de Montligeon, « Libératrice des âmes du Purgatoire », au-dessus de l'autel majeur de la Basilique qui lui est consacrée.

FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIE X

Pèlerinage du Christ-Roi

Les 28, 29 et 30
octobre 2023
à Lourdes



Messe d'ouverture à 14h30
le samedi 28 octobre
à la basilique Saint-Pie X

Organisation
École Saint-Michel-Garicoitz
Château Oihenartia
64120 ETCHARRY
64e.etcharry@fspx.fr

**Inscriptions
malades et bénévoles**
02.40.06.51.68

Hébergement
Consulter la liste des hôtels
A partir du 1^{er} septembre :
christroilourdes@gmail.com
07.81.72.55.55

Samedi 28 octobre 2023

- 14h00 : Chapelet à la Basilique Saint Pie X
- 14h30 : Messe solennelle à la Basilique Saint Pie X
- 16h00 : Chemin de croix des malades à la prairie
- 16h20, 16h40, 17h00 : Chemin de croix sur la montagne des Espélugues

Dans la nuit du samedi au dimanche, pensez au décalage horaire !

Dimanche 29 octobre 2023

- 09h00 : Chapelet à la Basilique Saint Pie X
- 09h30 : Messe solennelle à la Basilique Saint Pie X
- 11h15 : Chapelet à la Grotte
- 15h00 : Vêpres, Procession du Saint-Sacrement, Salut et bénédictions des malades à la Basilique Saint Pie X
- 20h30 : Adoration eucharistique à la Basilique Saint Pie X jusqu'au lendemain 07h00

Lundi 30 octobre 2023

- 09h00 : Chapelet à la Basilique Saint Pie X
- 09h30 : Messe solennelle à la Basilique Saint Pie X
- 11h00 : Chapelet à la Grotte

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême
Agathe DOUDET, le dimanche 27 août 2023
Thaïs TIMAL, le samedi 07 octobre 2023

Ont contracté mariage devant l'Eglise
Jean DELAPORTE avec Alice LALOY le 29 juillet 2023

A été honorée de la sépulture ecclésiastique
Reine BELLETOILLE, 91 ans, le jeudi 24 août 2023

Dates à retenir

- 28, 29 et 30 octobre : pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes
- 18, 19 et 20 mai 2024 : pèlerinage de Pentecôte
- Dimanche 02 juin 2024 : Fête-Dieu, une seule messe (chantée) à 10h00, suivie de la grande procession

Catéchismes et doctrine approfondie

Catéchisme pour adultes

- le samedi de 09h00 à 10h15 - 1^{er} groupe (abbé Lajoinie)
- le samedi de 17h00 à 18h15 ou le dimanche de 18h15 à 19h30 - 2^{ème} groupe (abbé Lajoinie)

Doctrine approfondie pour adolescents le mercredi de 15h30 à 16h30 (abbé Lajoinie)

Catéchisme pour enfants le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Lundi)

Conférences sur l'Écriture sainte, un jeudi sur deux à 10h00 (abbé Lundi)

Conférences sur des thèmes divers (et pour commencer, enquête au Saint Sépulcre), un mardi sur deux à partir de 19h15 (abbé Lajoinie)

Réunion des jeunes : messe hebdomadaire le mercredi à 18h30, avec prédication, et plus, sur demande.

Samedi 30 septembre, notre pèlerinage à Lisieux



Le chapitre se resserre avant la côte de l'après-midi.

quin de Dyllwin (E-U), devant quelque 350 pèlerins.

Tout au long de la journée nous avons prié sainte Thérèse, et aussi sainte Jeanne d'Arc, de veiller sur le prieuré et sur nos « paroisses » de Rouen et du Havre. ■

Abbé Bruno LAJOINE

Magnifique pèlerinage à Lisieux cette année encore, toujours sur le même parcours qui ne lasse pas tant la campagne est splendide, surtout sous le beau soleil de l'été indien !

Au départ d'Hermival-les-Vaux, le chapitre s'é lance à 10h30. Nous sommes 55. Nous reprenons les points essentiels de la spiritualité thérésienne, la « petite voie d'enfance spirituelle » que Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus nous a donnée, et qui a été canonisée par le pape Pie XI.

Progressivement, d'autres pèlerins nous rejoignent, à la pause de midi notamment. Nous serons plus de 80 à la messe de 15h30, célébrée en la Cathédrale Saint-Pierre par M. l'abbé Yves le Roux, ancien directeur de notre séminaire Saint-Thomas d'A-



Ça y est, Lisieux est en vue !

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX



ROUEN

Église Saint-François de Sales

310-312 bd Jean Jaurès

76000 ROUEN

Port. : 06 58 74 02 02 (abbé Lajoinie)

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30, confessions à 08h00 10h30, confessions à 09h45		07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	
PERMANENCE DU MATIN	toute la matinée						10h30 - 11h30 ab. LAJOINIE
MESSE DE FIN DE MATINÉE		11h00 ab. LUNDI			11h30 ab. LUNDI		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00	11h00	18h00	11h00
VÊPRES ET/ OU SALUT TSS	17h30 (sauf juillet-août et empêchements)					17h45	
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. LUNDI			17h30 ab. LAJOINIE	
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. LUNDI	18h30 ab. LAJOINIE		18h30 ab. LAJOINIE	
1 ^{er} VENDREDI DU MOIS	Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand

54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE

Port. : 06 13 75 78 12 (abbé Lundi)

	DIMANCHE	1 ^{er} ET 3 ^e SAMEDIS DU MOIS SAUF INDICATION CONTRAIRE
MESSE	10h00, confessions à 09h30	18h00

Annonces hebdomadaires

Pour recevoir facilement les annonces, les avis, voire les sermons, manifestez-vous à l'adresse suivante :

lesannoncesduprieure@gmail.com

En cas de difficulté, veuillez vous adresser à Madame Valérie BOULIER, soit à l'occasion de la messe, soit par courriel :

boulier.valerie@gmail.com